

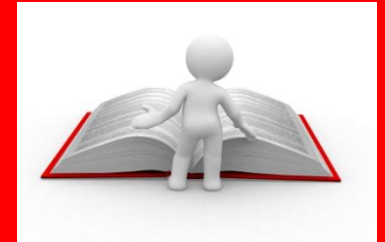
# L'essentiel du droit du travail

## Pour qui ?

Collaborateurs du service RH ou managers devant maîtriser l'essentiel des fondamentaux du droit du travail.

## Objectifs :

Maîtriser les fondamentaux juridiques afin de connaître droits et devoirs de chacun.  
Eviter les contentieux pour réussir à mener à bien ses responsabilités RH.  
Adopter la posture adéquate et démontrer de bons réflexes.



© ioannis kounadeas / Fotolia

## Programme :

### 1. Connaître les bases juridiques du droit du travail

- Identifier les sources du droit du travail
- Discerner les tribunaux et leurs compétences respectives
- Tenir compte de la convention collective dans la gestion des RH (périodes d'essai..)

### 2. Maîtriser les réglementations liées au contrat de travail selon les types de contrat en cause

- Discerner les types de contrats possibles (CDI, CDD, Professionnalisation, sous-traitance, intérim, temps partiels)
- Connaître les réglementations liées à l'embauche selon les types de contrat
- Maîtriser les règles relatives à la rupture du contrat dans le respect de la loi

### 3. Appréhender les lois liées à l'application du contrat de travail

- Respecter les règles établies pour la durée du travail, les congés payés, les absences, le règlement intérieur
- Réglementations spécifiques (lutte contre la discrimination, loi sur le handicap, document unique de sécurité... entretiens individuels et de mi-carrière, plan senior, traitement du DIF, bilans de compétences...)
- Manager en connaissance santé et conditions de travail, harcèlement et pression psychologique

### 4. Connaître le rôle et les attributions des interlocuteurs RH de l'entreprise

- Connaître attributions, rôles des membres du CE, CHSCT, Prudhommes, Médecine du Travail, OPCA...
- Identifier et repérer les domaines d'actions, droits et devoirs des IRP
- Connaître les exigences d'information et de communication

## Les + pédagogiques :

- Cycle de formation sur-mesure supposant un groupe constitué de participants démontrant une homogénéité en niveau de compétences et de pratique.
- Animation par un « consultant-technicien » des RH.

RESSOURCES HUMAINES